

**J. Sornay.** — *Sur le Crétacé supérieur de la région de Châtillon-en-Diois et de la forêt de Saou ; remarques sur la phase tectonique anté-sénonienne.*

Le Crétacé supérieur du défilé des Gas près de Châtillon-en-Diois débute par une puissante série de grès verts et de calcaires gréseux glauconieux avec intercalation de poudingues à galets calcaires (Néocomien ?), parfois énormes, et graviers de quartz. Cette série, transgressive sur l'Aptien, le Gault ou le Cénomanién marno-calcaire à Ammonites, a été décrite minutieusement par MM. Lory et Sayn<sup>1</sup> et rapportée par eux avec doute au Turonien. Elle est surmontée de couches calcaires et gréseuses rapportées par les mêmes auteurs au Sénonien.

Ultérieurement M. Lory est revenu sur la question des grès des Gas<sup>2</sup> à propos de l'étude du Sénonien et de la phase tectonique antésénonienne dans le Dévoluy et ses environs. Par analogie avec ce qu'on observe dans cette région où le Sénonien peut transgresser sur le Cénomanién ou les terrains plus anciens, et montre des intercalations de poudingues, il considère le complexe des Gas comme Sénonien :

Les observations que j'ai faites dans la forêt de Saou (25-30 km à l'W de Châtillon-en-Diois) m'amènent à considérer autrement cette question. En effet, au NE de la forêt de Saou, au-dessus du hameau des Aubert (commune de Chastel-Arnaud), on retrouve, comme aux Gas, des grès verts à graviers de quartz et galets calcaires mais moins épais (60 m environ au lieu de près de 150 m) et à galets plus rares et moins gros. Mais ici cette formation se trouve comprise entre des couches datées ; en dessous le Cénomanién marno-calcaire, sur lequel elles transgressent comme au Gas, au-dessus la falaise turonienne de la forêt de Saou.

D'autre part, dans la coupe du Pas du Lauzens au NW de la forêt de Saou, on retrouve ces mêmes grès verts (épais. 40 m) où j'ai découvert de très rares galets calcaires. Ils m'ont fourni, en outre, dans leur partie inférieure *Inoceramus Crippsi* MANT., forme cénomaniénne. Vers le haut ils passent aux grès à tra-

1. LORY et SAYN. *Constit. du syst. crétaé aux env. de Châtillon-en-Diois.* Grenoble 1895, 28 p., 1 pl.

2. P. LORY. *Trav. Lab. Géol. Fac. Grenoble*, 1900, 5, 3<sup>e</sup> fas., p. 617 ; *B.S.G.F.* (3), XXVIII, p. 780-2, 1900 ; *Bul. Soc. Sc. Dauphiné*, 1931, 51, p. 1-32, 7 fig., 2 pl. ; *Bul. Ser. Carte Géol. Fr., C. R. Coll.*, n° 69, 1898-99 ; P. LORY, P. LAQUIER et SAYN. *VIII<sup>e</sup> Cong. Géol. Int.*, 1900, Livret-guide XIII b.

nées de graviers de quartz et fossiles phosphatés remaniés du Gault que j'ai montré<sup>2</sup> s'emplacer dans toute la Drôme occidentale, l'E et le SW de l'Ardèche à la limite Cénomanién-Turonien.

Il résulte de ce qui précède que les grès verts à galets calcaires de la Forêt de Saou sont du Cénomanién supérieur. Par suite la même formation aux Gas doit être du même âge et non pas Sénonienne, sans exclure l'hypothèse que sa partie supérieure puisse être déjà du Ligérién inférieur.

Quant aux couches surmontant les grès des Gas je tendrais à les considérer comme turoniennes par analogie avec ce que montre le Crétacé supérieur, plus à l'W mais faute de fossiles déterminables je ne peux me prononcer avec certitude.

Enfin le fait que les grès des Gas soient du Cénomanién supérieur permet de fixer avec précision le début de la phase tectonique antésénonienne. Dans cette partie de la Drôme orientale, tout au moins, les premiers plissements datent du Cénomanién moyen. Et il me semble normal de rattacher à cette phase tectonique initiale les mouvements à la suite desquels les grès à graviers de quartz et fossiles phosphatés remaniés dont je parle plus haut reposent indifféremment sur le Cénomanién inférieur ou moyen dans le bassin de Dieulefit, l'Aptien supérieur en Ardèche orientale<sup>1</sup>, ou même peut-être localement l'Urgonien dans le Sud de l'Ardèche<sup>2</sup>.

1. J. SORNAY. *Trav. Lab. Géol. Fac. Grenoble*, 1946, 25, 27 p., 4 pl.

2. J. SORNAY. *C.R. somm. S. G. F.*, 17 mars 1947.

---